Nîmes (30) : Jin Linotte condamnée à 30 ans de réclusion pour un double assassinat

08/12/2016 à 21h17

Jin Linotte était accusée d'actes de barbarie et d'avoir tué ses deux voisins au Pontet (Vaucluse). Après un délibéré de quatre heures ce mercredi 7 décembre, la cour l'a condamné à 30 ans de réclusion criminelle, dont 20 ans de sûreté.



Parce qu'elle ne supportait pas les "bruits" de ses deux voisins, Didier Gérard et Bruno Declas. Parce qu'elle se sentait épiée par ces deux-là qui l'invitaient pourtant souvent chez eux. Et enfin parce qu'elle leur reprochait d'être à l'origine de son expulsion, Jin Linotte a séquestré et frappé en octobre 2012 pendant trois nuits et deux jours ses voisins, deux braves types alcooliques vivant de peu de chose dans leur appartement au Pontet (Vaucluse). […]

Midi Libre

Merci à **cathyB**